

Conférence des
Maires

20
17

13 décembre 2017

Introduction

Pascal GERMAIN

Président du Comité Syndical de Pôle

Déroulé de la Conférence des Maires

1. L'organisation et les principales missions du PETR
2. Les dispositifs financiers gérés par le PETR
3. Bilan d'activité 2017
4. Perspectives 2018

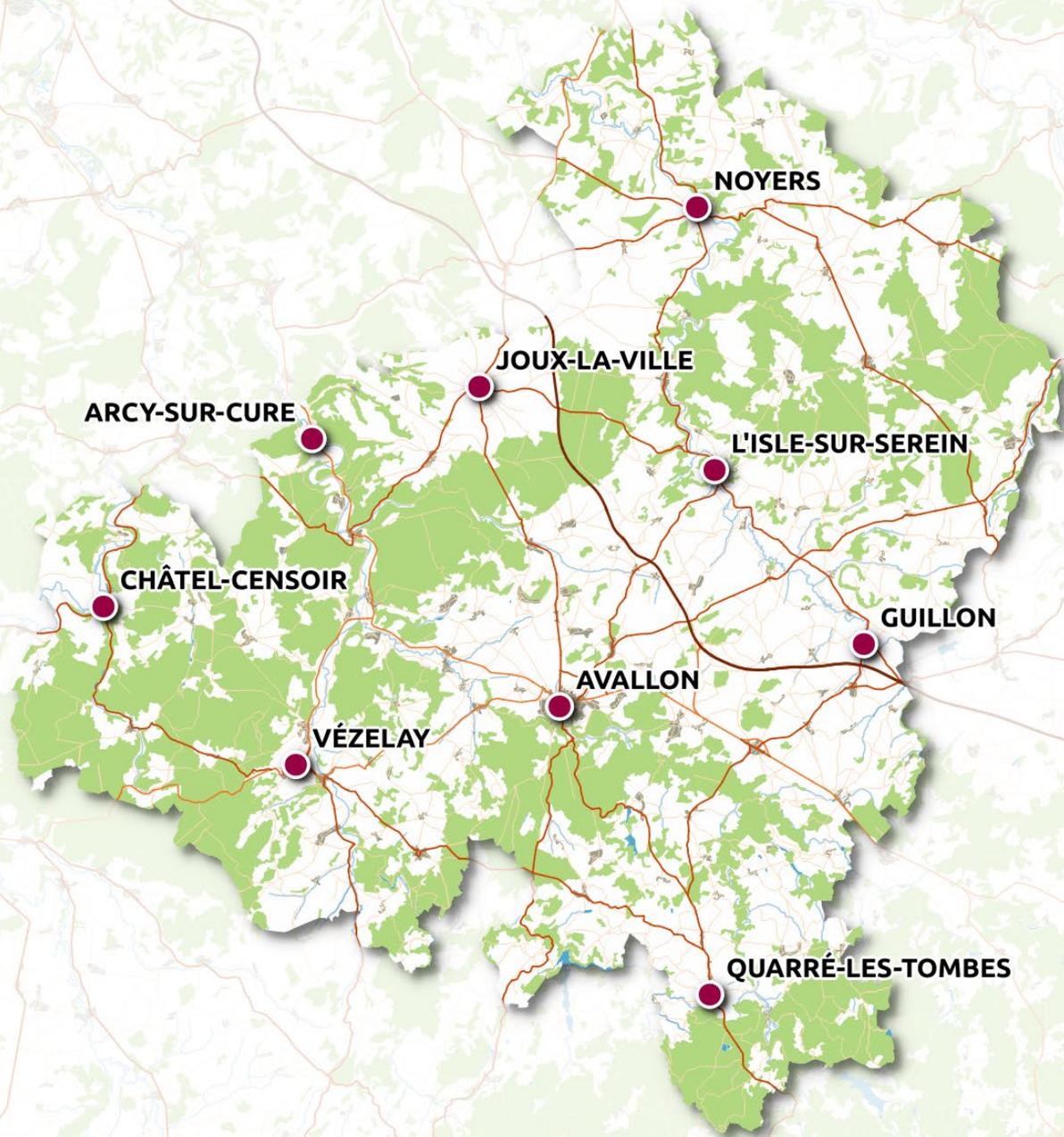
1.

L'ORGANISATION ET LES PRINCIPALES MISSIONS DU PETR

1. L'organisation du PETR

Le Pays Avallonnais c'est :

- Une **structure de coopération** créée par les CC Avallon-Vézelay-Morvan et du Serein pour **mener des projets en commun**,
- 87 communes, 28 000 habitants,
- Un **périmètre fondé sur un bassin de vie**, de Sainte-Vertu à Quarré-les-Tombes et de Merry-sur-Yonne à Bierry-les-Belles-Fontaines.

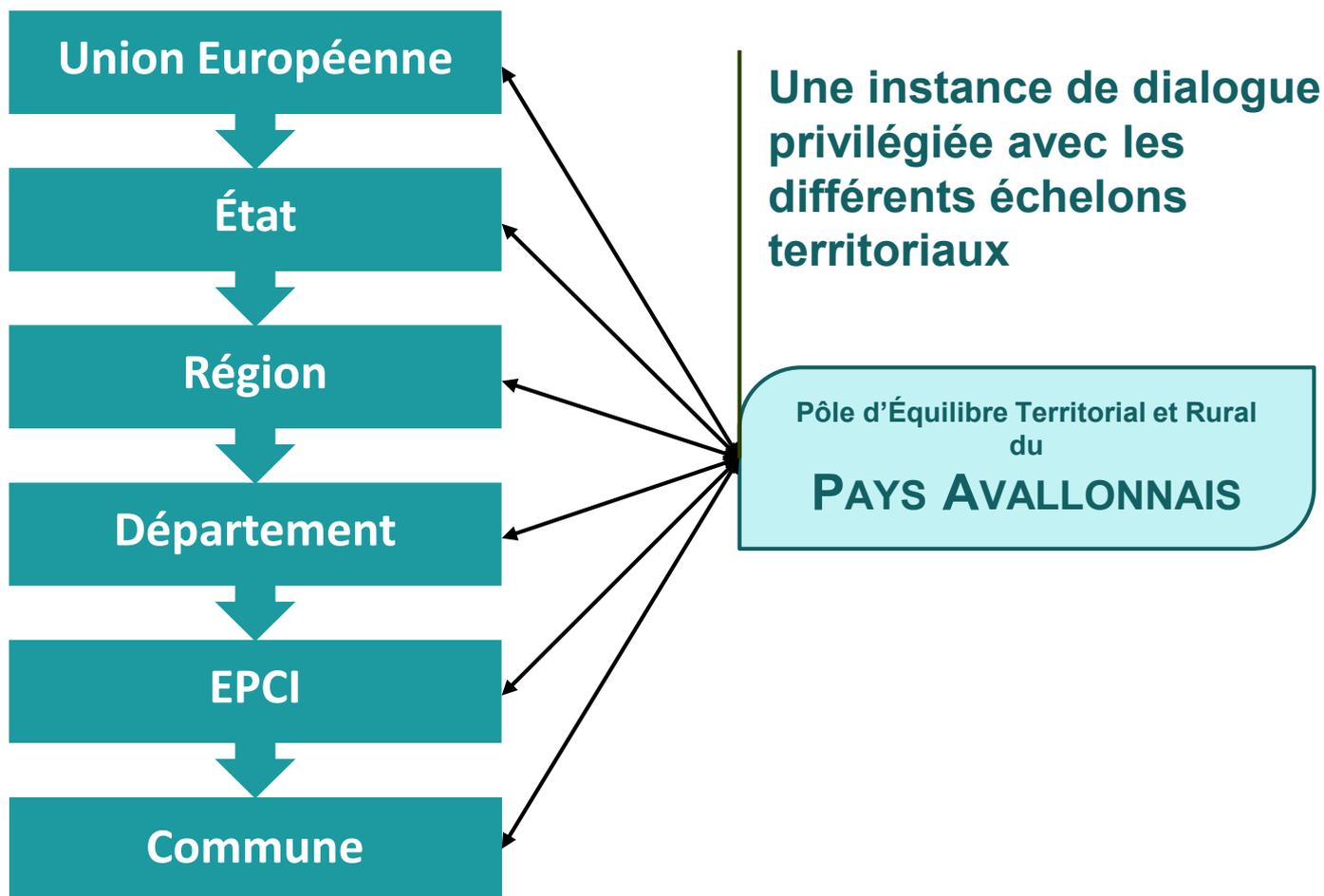


1. L'organisation du PETR

Pourquoi créer un PETR ?

- **Mutualiser des moyens** et développer des **projets structurants** à l'échelle du bassin de vie,
- **Etre visible** comme un « territoire de projet » pour les financeurs,
- Proposer un **accompagnement dédié aux porteurs de projets** locaux,
- Fédérer les forces vives du territoire avec une **représentation officielle de la société civile = CDT**

1. L'organisation du PETR



1. L'organisation du PETR

Quel rôle ?

- Elaborer et porter un projet de territoire
 - > Il traduit les ambitions à moyen terme des communautés de communes et des acteurs locaux,
 - > Il croise les objectifs du territoire avec ceux de la Région et de l'Etat.
- Porter des missions confiées par les CC
 - > Par délégation de compétence ou partenariat volontaire,
 - > Ex : SCoT, Santé, PLUi, aide aux projets, etc.

1. L'organisation du PETR

Le fonctionnement : une double représentation

- Le Comité Syndical de Pôle (CSP)
 - > « Chambre » des élus,
 - > Représentants des 2 EPCI.
- Le Conseil de Développement Territorial (CDT)
 - > Représentants de la société civile,
 - > **Parité entre associations et acteurs socio-économiques** (chambres consulaires et ordres).

1. L'organisation du PETR

Le CSP : 16 délégués titulaires, 8 pour chaque CC

- Pour la CC Avallon-Vézelay-Morvan :

Titulaires	Suppléants
Hubert BARBIEUX	Camille BOERIO
Olivier BERTRAND	Josiane BOUTIN
Jean-Paul BUTTARD	Damien BRIZARD
Gérard DELORME	Micheline DALIDET
Pascal GERMAIN	Agnès JOREAU
Didier IDES	Marie-Claire LIMOSIN
Philippe LENOIR	Sonia PATOURET-DUMAY
Gérard PAILLARD	Sylvie SOILLY

1. L'organisation du PETR

Le CSP : 16 délégués titulaires, 8 pour chaque CC

- Pour la CC du Serein :

Titulaires	Suppléants
Nathalie BAU	Jacqueline DE DEMO
Claudie CHAMPEAUX	Michel FAURE
Alain CHAPLOT	Marcel GEORGES
Sylvie CHARPIGNON	Jean-Louis GROGUENIN
Nathalie LABOSSE	Danielle LOPES
Nadine LEGENDRE	Annie ROUSSEAU
Jean-Claude LEMAIRE	Daniel SIMONNET
Jean-Marie MAURICE	Sylvie VAUDOUX

1. L'organisation du PETR

Le bureau du CSP : 5 élus

Nom	Fonction	Mission(s)
Pascal GERMAIN	Président	Finances et administration générale
Nathalie LABOSSE	1 ^{er} Vice-Président	Projet de territoire, LEADER
Didier IDES	2 ^{ème} Vice-Président	Aménagement de l'espace
Claudie CHAMPEAUX	3 ^{ème} Vice-Président	Santé
Gérard DELORME	4 ^{ème} Vice-Président	Economie et Tourisme

1. L'organisation du PETR

Le CDT : 16 délégués titulaires, 8 pour les associations et 8 pour les représentations socio-économiques

- Pour le collège des associations :

Titulaires	Suppléants
Jean-Marie BARBARO	Alain DELACOUR
Arlette BORSATO	Claire DESCHATEAUX
Gilbert CASSIN	Nicole JEDYNSKI
Hervé DESRUELLE	Danielle KAIL
Gérard GUYARD	Denis MESLIN
Adeline HIVERT	Christiane ROULET
Jacque OUVRARD	Charles-Emile SIOUFFI
Alain WICKER	Cécile VIOLLET

1. L'organisation du PETR

Le CDT : 16 délégués titulaires, 8 pour les associations et 8 pour les représentations socio-économiques

- Pour le collège socio-économique :

Titulaires	Structure	Suppléants	Structure
François-Xavier NAULOT	Chambre de Commerce et d'Industrie	Bernard CHARDON	Ordre des Médecins
Claude BOURSIER	Chambre d'Agriculture	Patrick DESAINT	Chambre de Commerce et d'Industrie
Annick BAKRY	Ordre des Médecins	Christophe DESMEDT	Chambre des Métiers et de l'Artisanat
Manuel DA SILVA	Chambre des Métiers et de l'Artisanat	Bernard DUBAN	Chambre d'Agriculture
Mathieu DEBRAY	Ordre des Architectes	Bertrand FRANCCIN	Ordre des Architectes
Jérôme MARCHAND	Chambre des Métiers et de l'Artisanat	Thibaut JOUDRIER	Chambre d'Agriculture
Serge NASSELEVITCH	Chambre de Commerce et d'Industrie	Jean-François LEMAITRE	Chambre des Métiers et de l'Artisanat
		Alain PEREZ	Chambre de Commerce et d'Industrie

1. L'organisation du PETR

Le bureau du CDT : 5 élus

Nom	Fonction	Mission
Arlette BORSATO	Présidente	Finances et administration générale
François-Xavier NAULOT	1 ^{er} Vice-Président	Economie et Tourisme
Gilbert CASSIN	2 ^{ème} Vice-Président	Projet de territoire, LEADER
Claude BOURSIER	3 ^{ème} Vice-Président	Aménagement de l'espace
Jean-Marie BARBARO	4 ^{ème} Vice-Président	Santé

1. L'organisation du PETR

Commission paritaire :

- Pour favoriser les échanges entre CSP et CDT,
- Une réunion par trimestre pour valider les orientations générales du PETR.

CSP	CDT
Pascal GERMAIN	Arlette BORSATO
Nathalie LABOSSE	François-Xavier NAULOT
Didier IDES	Gilbert CASSIN
Claudie CHAMPEAUX	Claude BOURSIER
Gérard DELORME	Jean-Marie BARBARO

1. L'organisation du PETR

L'équipe technique :

Contact : 03 86 31 61 94 et contact@avallonnais.fr

Nom	Fonction	Missions
Antoine NICOL	Directeur	Direction, pilotage de la stratégie territoriale, Economie-Tourisme, Enfance-Jeunesse, Culture
Aïssatou BAH	Animatrice Santé	Animation du Contrat Local de Santé
Patricia GENTY	Secrétaire-comptable	Secrétariat et comptabilité
Marie GIRAUD	Gestionnaire LEADER	Gestion et animation du programme LEADER, animation du Conseil de Développement Territorial
Guillaume PAPIN	Agent de développement	Aménagement de l'espace (SCoT et PLU(i)), habitat, politique foncière

1. L'organisation du PETR

Le financement du PETR :

- Budget de fonctionnement de 240 000 € en 2017:
 - > Conseil Régional (48 000 € en 2017, 20 %)
 - > Europe (57 500 € en 2017, près de 25 %)
 - > Agence Régionale de Santé (22 000 € en 2017, 8%)
 - > Les Collectivités locales pour le reste à charge (environ 105 000 € sur la base de 3,85 €/hab., près de 43 %)
 - > D'autres ressources (pour près de 4%)

1. L'organisation du PETR

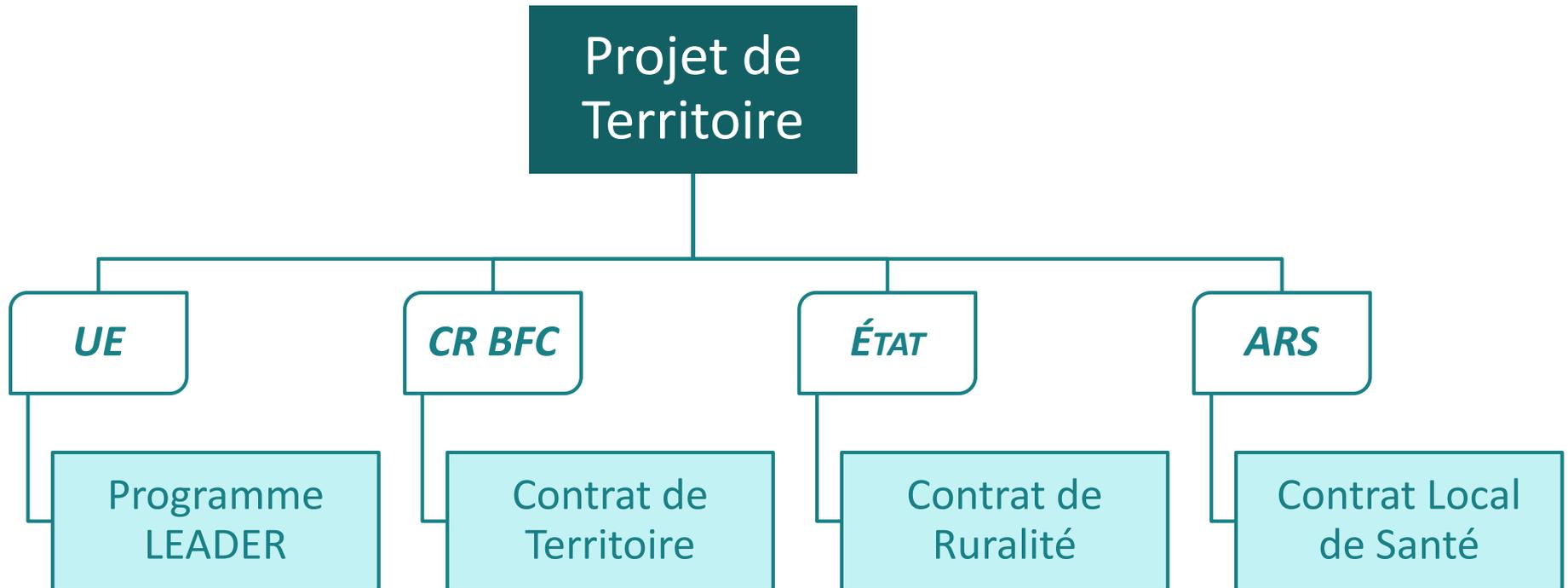
Le financement du PETR :

- Budget d'investissement de près de 390 000 € en 2017: SCoT et Maison des étudiants en santé
 - > Agence Régionale de Santé (140 000 €, 36 %)
 - > Conseil Régional (54 730 €, 15%)
 - > Conseil Départemental (16 650 €, près de 4%)
 - > Reste à charge (178 000 €, près de 45 %) : collectivités locales, amortissements, emprunt TVA

2.

LES DISPOSITIFS FINANCIERS GÉRÉS PAR LE PETR

2. Les dispositifs financiers gérés par le PETR



2. Les dispositifs financiers gérés par le PETR

Le Contrat de Territoire (Conseil Régional)

- **Projet partagé entre le territoire et la Région** qui permet de réserver des crédits pour les projets avallonnais.
- Désormais d'une **durée de 3 ans**, un nouveau contrat est à élaborer début 2018 pour la **période 2018/2020**.
- Près de **800 000 €** de crédits régionaux réservés pour le Pays Avallonnais.
- C'est au titre de la mise en œuvre du Contrat de Territoire que **la Région finance l'ingénierie du Pays**.

2. Les dispositifs financiers gérés par le PETR

Le programme LEADER (Europe)

- Projet porté par le territoire pour **2015/2020** sur la thématique du renforcement de l'**attractivité et de l'accueil de nouvelles populations**.
- **10 fiches actions** qui permettent de soutenir les initiatives locales portées par les collectivités, les associations ou les entreprises.
- **Enveloppe globale de 1 950 000 €.**
- **Financement de l'ingénierie du Pays** pour la mise en œuvre du programme.

2. Les dispositifs financiers gérés par le PETR

Le Contrat de Ruralité (Etat)

- **Projet partagé entre le territoire et l'Etat** qui permet de réserver des crédits pour les projets avallonnais.
- Conclu pour la **période 2017/2020**.
- **Programmation annuelle** de crédits DETR et FSIL pour les projets des collectivités, **480 000 € en 2017**.
- Exemples de projets soutenus : aire de covoiturage sortie Avallon, Véloroute Avallon-Chablis, Gîte de groupe de Guillon, Maison des étudiants en santé.

2. Les dispositifs financiers gérés par le PETR

Le Contrat Local de Santé (Agence Régionale de Santé)

- Projet partagé entre le territoire et l'ARS,
- **Propose de traiter les problématiques prioritaires du territoire** par axes: démographie médicale, actions de prévention, parcours des jeunes, parcours des personnes âgées, handicap, environnement, etc.
- L'actuel CLS se termine en fin d'année. **Pour 2014/2017, le territoire a bénéficié de 250 000 €** de crédits ARS.
- Un **nouveau CLS** est en cours d'élaboration pour **2018/2022**.
- Soutien annuel de l'ARS pour le **financement du poste d'animatrice santé**.

3.

BILAN D'ACTIVITÉ 2017

3. Bilan d'activité 2017

LEADER - Contrat de Territoire

- Premiers dossiers **LEADER** programmés :
 - Château de Monthelon
 - Gîte de groupe de Guillon
 - Ingénierie 2015 et 2017
- Programmation 2017 du **Contrat de Territoire** réalisée sauf dossier Maison des Séniors : 255 000 € attribués.
- 10 contacts pour des projets éligibles à LEADER ou au Contrat de Territoire qui seront traités en 2018.

3. Bilan d'activité 2017

Aménagement de l'espace

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) :

- **PADD** : septembre 2016 à juillet 2017 – 10 rencontres de travail avec élus et partenaires => *juillet 2017 : débat en Comité Syndical*
- **Document d'Orientations et d'Objectifs** : Octobre 2017 – 4 ateliers de travail pour élus et partenaires
Mi-Novembre 2017 : premier jet de DOO présenté en Comité de suivi, puis **diffusion aux communes courant décembre**

3. Bilan d'activité 2017

Aménagement de l'espace

Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi) :

CCAVM :

- **PADD** : mars à septembre 2017 => présentation dans les Conseils Municipaux => *septembre : débat en Conseil Communautaire*
- **Zonage du PLUi** : septembre à octobre 2017 => rencontre des communes pour établir le zonage du PLUi

CC du Serein :

Juin 2017 : Présentation de la démarche PLUi aux conseillers communautaires, en partenariat avec la DDT

3. Bilan d'activité 2017

Aménagement de l'espace

Plans Locaux d'Urbanisme « communaux » (PLU) :

CCAVM :

- **Magny** : Modification simplifiée du PLU pour autoriser l'installation de deux agriculteurs (en cours de finalisation)
- **Avallon** : Modification simplifiée du règlement du PLU (en attente)
- **Island et Quarré-les-Tombes** : Arrêt des PLU

3. Bilan d'activité 2017

Santé

- Dernière année du CLS consacrée à la finalisation des actions et à l'évaluation en vue du prochain CLS
- Quelques actions menées en 2017 :
 - Acquisition de la Maison des étudiants en santé,
 - Organisation de soirées d'accueil des étudiants en santé,
 - Création d'un groupe de parole pour les aidants familiaux,
 - Organisation de 5 rencontres interprofessionnelles,
 - Une centaine d'actions à destinations des enfants et des jeunes : Pass Santé Jeunes (prévention), randonnées pédagogiques, jardin pédagogique, diététique, etc.

3. Bilan d'activité 2017

Économie - Tourisme

- **2017 consacrée aux rencontres entre partenaires** pour fluidifier le parcours des porteurs de projets et mieux définir le rôle de chaque acteur : démarche avec la CEA et la CCI, discussions avec les CC, avec l'OTI, avec le SM du Canal du Nivernais, etc.
- **Mise en œuvre du volet tourisme du projet de territoire :** valorisation des itinéraires Fontenay-Vézelay et Avallon-Chablis :
 - Projet de véloroute du Serein (porté par la CCS)
 - Projet du gîte de groupe de Guillon (porté par la commune)
 - Rencontres de porteurs de projets (hébergement, restauration, circuits courts, etc.)

3. Bilan d'activité 2017

Conseil de Développement Territorial

- Installation du CDT et lancement des premiers travaux,
- Communication : Magazine Territoire, projet de carte, travail sur le nouveau site Internet du Pays, etc.
- Participation à diverses réunions régionales et départementales,
- Soutien aux projets associatifs : 4 projets pour 8 950 €.
 - Scène Famine, Drive Fermier, Utopies de Pisy et Festival Familles Avallon (partenariat avec le Centre Social d'Avallon).

3. Bilan d'activité 2017

Autres activités :

- Convention Territoriale Globale avec la CAF,
- Elaboration d'un Contrat Local d'Education Artistique avec la DRAC et le CD89,
- Travail avec le PNR du Morvan sur le renouvellement de la charte du Parc,
- Accompagnement de porteurs de projets divers : communes (Pontaubert, Quarré les Tombes, Sauvigny-le-Bois), associations (Traverses, Arlimont), privés.

4.

PERSPECTIVES 2018

4. Perspectives 2018

Contrats gérés par le Pays Avallonnais

- Elaboration du nouveau Contrat de Territoire 2018/2020 avec la Région,
- Tenir les engagements de programmation de crédits LEADER (20 % de l'enveloppe globale fin 2018).

Conseil de Développement

- Refonte et renforcement de la communication,
- Programme de formation à destination des élus,
- Rencontres avec la population (CDT),
- Salons d'Automne (en discussion).

4. Perspectives 2018

Aménagement de l'espace

- Finalisation du SCoT et du PLUi CCAVM (partie technique),
- Ajouter le volet habitat et maîtrise foncière en plus du conseil en matière d'urbanisme,
- Finalisation des modifications de PLU (Magny, Avallon),
- Finalisation des PLU communaux (Quarré les Tombes, Island).

Santé

- Élaboration du nouveau Contrat Local de Santé 2018/2022,
- Lancement des travaux de la Maison des étudiants en santé.

4. Perspectives 2018

Culture

- Finalisation du Contrat Local d'Education Artistique et mise en œuvre des premières actions dès septembre 2018,
- Réflexion sur une programmation annuelle de Pays pour consolider les manifestations phares du territoire.

Enfance - Jeunesse

- Accompagner le projet de MAM d'Etaules via LEADER,
- S'appuyer sur la CTG CAF et sur le CLEA pour lancer le volet enfance-jeunesse LEADER.

4. Perspectives 2018

Économie - Tourisme

- Démarrer le projet « transmission-reprise » avec la CEA,
- Accompagner la prolongation du projet véloroute du Serein jusqu'à Avallon,
- Proposer une démarche commune de signalétique pour les communes volontaires,
- En lien avec l'OTI VAMS, faire en sorte que les bornes touristiques fonctionnent correctement !